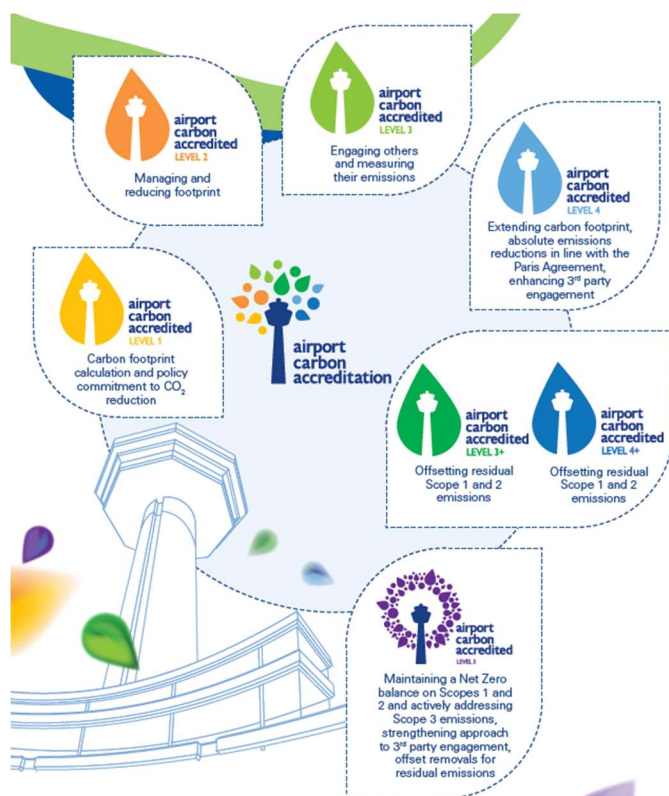


Environnement : Aéroport de Lille atteint le niveau 3 du label Airport Carbon Accreditation (ACA).

Engagé dans la démarche depuis 2020, Aéroport de Lille a décroché le niveau 1 du programme ACA en 2021, qui consiste à établir une cartographie de ses émissions carbone. En 2022, l'engagement s'est poursuivi, en réduisant ces émissions, permettant à l'infrastructure d'accéder au niveau 2.

Cette année, en 2025 et après avoir réussi à embarquer les parties prenantes et autres acteurs de la plateforme aéroportuaire, Aéroport de Lille décroche le niveau 3 de la certification ACA.



« Engager les autres et mesurer leurs émissions carbone » : tel est l'objectif ainsi atteint par l'entreprise cette année.

Airport Carbon Accreditation est un programme mondial de certification des émissions de carbone. Il vise à établir une évaluation et une reconnaissance, de manière indépendante, des efforts des aéroports pour gérer, réduire leurs émissions de carbone. ACA a été développé par ACI Europe dès 2009, portée mondiale en 2014 et, à ce jour, 621 aéroports sont accrédités dans le monde (61 en France), parmi lesquels, 316 ont atteint le niveau 3 ou supérieur (41 en France).

Contact presse Aéroport de Lille

Constance OSTYN

costyn@lille.aeroport.fr

Mob. +33 (0)6.22.69.77.39



Concrètement, quelles mesures ont été prises sur place ?

Depuis 2019, plusieurs types d'actions ont été mises en place au sein de l'infrastructure, afin de réduire l'empreinte carbone de l'activité de l'aéroport de Lille. Par exemple, un plan de sobriété énergétique et le remplacement des chaudières au sein du bâtiment ont mené à **une réduction des consommations d'énergies : -30% en gaz et -27% en électricité.**

Les modes de transports ont aussi été revus pour les salariés sur la plateforme. La flotte des véhicules a été largement renouvelée **au profit de véhicules électriques**, et des bornes de recharges ont été installées, côté ville et côté piste, également. Par conséquent, la consommation de gasoil a été réduite de 62% de 2019 à 2025.

Au global, **les émissions directes de CO₂ de l'exploitant sur la plateforme lilloise ont diminué de 31% entre 2019 et 2025.**



Borne de recharge pour véhicule électrique
côté piste – été 2025

La suite ?

La prochaine étape à franchir est celle du niveau ACA3+ par la poursuite de la réduction de nos émissions directes et la compensation des émissions résiduelles. L'objectif est fixé à **2027** et pourra être possible, notamment par une compensation des émissions résiduelles de CO₂ qui n'auront pu être réduites par des actions concrètes. Des travaux seront menés pour améliorer l'isolation de l'aérogare et multiplier les bornes de recharge pour véhicules électriques côté pistes. Les moyens d'alimentation électrique des avions en stationnement seront également renforcés dans les prochaines années.

En 2026 l'installation d'une trentaine de bornes de recharge sera effectuée dans les parkings du personnel, et une station de recharge rapide sera mise en service pour répondre au besoin de nos clients.

À propos de Aéroport de Lille

Propriété du SMALIM (Syndicat Mixte de l'Aéroport de Lille Métropole), l'aéroport de Lille est exploité par la société Aéroport de Lille SAS, dans le cadre d'une délégation de service public (2020-2042).

Gestionnaire de l'aéroport de Lille, Aéroport de Lille SAS est détenu à 90% par le groupe Eiffage et 10% par Aéroport Marseille Provence. Le groupe Eiffage est un des leaders européens des concessions et du BTP et s'appuie sur l'expérience de quelque 84 400 collaborateurs pour mener ses activités en France et à l'international.

Avec près de 2 millions de passagers, l'aéroport de Lille joue un rôle de moteur du développement du territoire en lien avec les acteurs économiques et touristiques locaux.

Contact presse Aéroport de Lille

Constance OSTYN
costyn@lille.aeroport.fr
Mob. +33 (0)6.22.69.77.39

